



Cinq chantiers et 20 propositions pour changer de modèle à l'heure de RIO+20

**Document adopté lors du Forum International
des dirigeants de l'Economie sociale.
Les Rencontres du Mont-Blanc – Novembre 2011**

Le Forum International des dirigeants de l'Economie Sociale, intitulé Les Rencontres du Mont-Blanc, a élaboré les 10, 11 et 12 novembre 2011 un document d'orientation dont la présente synthèse sera adressée à tous les chefs d'Etat qui participeront au sommet de Rio 2012 sur le développement durable. Ce document fera aussi l'objet d'une diffusion internationale afin de contribuer à positionner l'Economie Sociale comme un acteur majeur et incontournable de la nécessaire mutation de la mondialisation.

NOTRE IDENTITÉ COLLECTIVE

Liberté d'adhésion, gestion démocratique (une personne, une voix), juste répartition des excédents, épanouissement des personnes, indépendance vis-à-vis des Etats, sont les principes qui forgent l'identité de l'économie sociale. Guidé par ces valeurs fortes, cette composante de l'économie qui représente 10 % du PIB mondial, 10 % des emplois et 10 % de la finance à part entière agit sur le marché dans la quasi-totalité des domaines d'activité. Les participants des Rencontres du Mont-Blanc souhaitent démontrer que l'économie sociale, dans son respect de l'être humain et de son environnement, est apte à répondre aux problématiques de la mondialisation en apportant à tous un « mieux vivre ensemble ».

NOTRE LÉGITIMITÉ À VOUS INTERPELLER

Le projet des différentes familles de l'économie sociale et solidaire (ESS) déborde très largement du champ économique. Il vise depuis ses origines l'instauration d'une société plus équitable, plus solidaire, plus démocratique par la mise en œuvre de projets de long terme qui prennent désormais en compte la dimension écologique. On ne peut dissocier son projet économique (s'associer pour entreprendre) de son projet social (justice et démocratie) et donc on ne peut réduire son rôle, son poids et sa contribution aux seuls indicateurs économiques de la richesse, au nombre d'entreprises qu'elle a créée et au nombre d'emplois générés. Bref, son seul poids économique est loin de suffire à la définir.

L'ESS est partie prenante de la construction d'une alternative crédible à l'économie dominante, par son rôle social et écologique et l'impact de son projet, de son éthique, de son mode de gouvernance, de ses réalisations et de son influence sur les autres acteurs de la planète économique (entreprises publiques ou entreprises du secteur marchand).

Le contexte économique actuel, démontre ses limites de plus en plus intenses du Nord au Sud, et des Nords aux Suds, et s'avère favorable à l'émergence de l'économie sociale comme vecteur de solutions et d'alternatives possibles ; les entreprises, les organisations de l'ESS entendent se positionner plus et mieux sur la scène économique mondiale afin de prouver que les stratégies de mise en œuvre d'un modèle repensé qu'elles proposent sont

incontournables. Les actions de l'ESS et leur portée expriment la volonté de changer d'échelle. Sans vouloir substituer un modèle unique au modèle dominant, l'ESS peut contribuer à le dépasser et à infléchir l'ensemble de l'économie en démontrant par sa pratique, ses valeurs et ses politiques, sa capacité à assumer complètement les enjeux d'un développement durable, c'est-à-dire d'un développement économiquement viable, socialement équitable et écologiquement durable, et créateur d'emplois de qualité dans une économie au service du bien vivre dans le monde d'aujourd'hui.

Nous avons donc décidé d'investir le terrain de la représentation politique, en nous fédérant solidement tant sur le plan national qu'international. Notre organisation propose 20 engagements de la part des chefs d'Etat, des pouvoirs publics dont elle veut être un partenaire en collaboration avec d'autres acteurs notamment les institutions internationales et les autres acteurs économiques.

A partir d'une analyse de la crise actuelle, analyse (disponible sur simple demande auprès des « Rencontres du Mont-Blanc »), construite avec des chercheurs à travers le monde, qui ont observé nos projets respectifs dans les différents domaines d'activité, nos contributions s'inspirent des meilleures pratiques de l'expérience internationale de l'ESS autour de cinq chantiers traduisant, de manière opérationnelle, les pistes de sortie de crises précédemment évoquées :

- 1) démocratiser l'économie et réguler la finance ;
- 2) promouvoir un mode de gouvernance partagée ;
- 3) offrir de nouveaux choix sociaux ;
- 4) Mieux nourrir la planète ;
- 5) réorienter la mondialisation pour l'humaniser.

Nos propositions sont ancrées autour d'un fil rouge : faire mouvement par une action politique fédérative en alliance avec d'autres organisations et institutions.



► PREMIER CHANTIER : DÉMOCRATISER L'ÉCONOMIE, FAVORISER SA TERRITORIALISATION ET RÉGULER LA FINANCE

Les institutions internationales ont longtemps été prisonnières d'une définition trop restrictive du développement trop longtemps associé à la seule croissance. Repenser l'économie, c'est d'abord, à notre avis, miser sur un type d'entreprises qui favorisent les territoires et le cadre de vie des populations : des entreprises à propriété privée et collective. Autrement dit il faut accélérer le renforcement d'une économie non capitaliste.

C'est pourquoi nous demandons aux chefs d'Etat et à leurs gouvernements :

- **de favoriser par tous les moyens le développement d'un vaste secteur non capitaliste d'entreprises d'ESS** fonctionnant de façon démocratique autour des enjeux de la crise globale que nous traversons, par l'affirmation universelle de la pluralité des formes d'entreprendre à travers la reconnaissance législative des statuts coopératifs, mutualistes, associatifs et des fondations par l'adoption de lois-cadres sur l'ESS et par la définition d'un signe de reconnaissance de l'ESS à travers un label, la définition d'indicateurs et de critères d'appartenance à l'ESS ; (*proposition 1*)

- **de soutenir fortement la prise ou la reprise de contrôle des biens communs à travers des modes de gestion collective** (eau, terre, ressources naturelles...) par les communautés et les États à partir, plus particulièrement, du développement de coopératives, de mutuelles et d'associations. En effet, l'économie sociale, évolutive, a la capacité de créer de nouvelles formes d'entreprises et d'organisations, sous des formes de propriété à la fois collective et privée qui assurent mieux une durabilité aux entreprises et organisations (formes coopératives, associatives, mutualistes) et une accessibilité à des biens et services (semences libres, logiciels libres...); (*proposition 2*)

- **de soutenir avec plus de force la « biodiversité » de l'économie, l'entrepreneuriat collectif et le développement durable et solidaire des territoires** par des politiques et des législations qui leur sont favorables. Nous renforcerons ensemble, sur la base de nos objectifs communs, les liens entre l'ESS, l'Etat et les collectivités territoriales, en nouant des partenariats étroits, tant à l'échelle nationale que locale, en s'appuyant sur l'ancrage territorial des coopératives, mutuelles, associations et fondations, pour favoriser l'accès des jeunes à l'emploi ou encore soutenir le développement de réponses adaptées aux nouveaux besoins ; (*proposition 3*)

- **de vous engager résolument dans la régulation forte de la finance, par l'adoption d'une position commune de lois sur la taxation des transactions financières, et en vous appuyant sur notre expérience en la matière.** En effet, depuis un bon moment déjà, nous nous affairons à développer une finance propre à l'ESS ou favorable à celle-ci dans le soutien au développement de nouvelles entreprises collectives (fonds de travailleurs, orientation des placements financiers de l'ESS vers l'ESS grâce à des critères sociaux, environnementaux et de gouvernance, programmes publics et internationaux d'accompagnement des entreprises collectives en démarrage, instituts de financement de l'ESS...). (*proposition 4*)

Pour vous y aider, nous appelons de notre côté et en notre sein, les Banques coopératives et mutualistes et les banques alternatives à soutenir localement les initiatives entrepreneuriales, solidaires, environnementales de l'ESS et à créer des outils communs pour financer les projets continentaux et internationaux de l'ESS. Et les Etats comme les grandes banques internationales à nouer des partenariats avec elles en ce sens.

- **de choisir chaque fois que l'intérêt général le demande, une autre voie, celle de l'ESS**, car vos possibilités concernant les secteurs stratégiques et/ou sensibles ne se résument pas à un choix bipolaire (privatisations vs. nationalisation). (*proposition 5*)

► DEUXIÈME CHANTIER : PROMOUVOIR UN MODE DE GOUVERNANCE PARTAGÉE

Les générations des dernières décennies sont beaucoup mobilisées par l'écologie sociale et la solidarité internationale. Cependant l'équation de base qui a émergé dans l'histoire du mouvement ouvrier n'a pas perdu de son actualité : il faut recroiser sans cesse justice sociale, efficacité économique et démocratie à partir des défis de la période qui s'ouvre.

C'est pourquoi nous demandons aux chefs d'Etat et à leurs gouvernements :

- **de contraindre toutes les entreprises (publiques, marchandes, collectives) à rendre compte non seulement de leur création de richesses sur le plan économique mais aussi de leur utilité sociale et de leur empreinte écologique** afin de diriger toutes les activités vers une économie responsable. De notre côté, nous serons de la partie, en tant qu'entreprises et organisations de l'ESS, en poursuivant avec d'autres le travail de recherche permettant de mettre en place de nouveaux indicateurs de richesse et voulons généraliser le recours à des outils d'évaluation de la performance, non plus restreinte aux seuls apports économiques mais valorisant également les plus-values sociales et environnementales (bilans sociétaux). Ceci au sein même de nos structures, mais également en tant que financeurs, dans nos processus de sélection des placements et investissements ; (*proposition 6*)

- **d'agir pour préserver notre modèle de gouvernance spécifique, chaque fois qu'il existe, pour assurer son respect à l'échelle internationale.** De notre côté, nous favoriserons votre engagement en associant les parties prenantes (salariés, consommateurs, etc.) à la gestion de nos entreprises et structures de l'ESS, en le renforçant et le modernisant pour l'adapter aux nouvelles réalités et garantir ainsi le fonctionnement participatif de nos organisations. Notre mode de gouvernance démocratique des entreprises d'ESS intégrera des objectifs sociaux, civiques et environnementaux au-delà même des règles de Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE) ; (*proposition 7*)

- **d'encourager systématiquement le développement du mouvement de la consommation responsable et du commerce équitable** par des politiques publiques et des accords internationaux. (*proposition 8*)

► TROISIÈME CHANTIER : OFFRIR DE NOUVEAUX CHOIX SOCIAUX

L'État social, dans les pays du Nord en général, est partiellement tombé en crise parce qu'il n'est pas parvenu à sortir de la précarité quelques 20 % de sa population active, parce qu'il a exclu la plus grande partie des citoyens et des travailleurs des processus de construction des grands services publics destinés aux communautés et aux régions (éducation, santé, formation de la main d'œuvre...). Simultanément, l'État social, dans nombre de pays du Sud, s'est littéralement effondré sous l'impact des programmes d'ajustement structurel. Aujourd'hui le « fondamentalisme de marché » est un échec car il ne parvient pas à démontrer qu'il peut faire mieux que l'État dans nombre de domaines par la privatisation de la santé, par le ciblage de la protection sociale, par la valorisation de l'assurance privée.

C'est pourquoi nous demandons aux chefs d'Etat et à leurs gouvernements :

- **de soutenir, au Sud, la refondation d'États sociaux**, notamment par une collaboration avec nos initiatives d'ESS qui contribuent à solidifier un développement endogène tout particulièrement en matière d'agriculture, d'épargne et de crédit, de santé et d'habitat ; (*proposition 9*)
- **de travailler à renouer au Nord avec un Etat social lié à ses territoires (régions) et à ses communautés par une participation citoyenne organisée** dans la délibération sur les choix des priorités locales et régionales (en matière de santé, d'éducation, d'habitat, de services sociaux...), dans le respect du pluralisme et de la diversité à la base de toute relation humaine ; (*proposition 10*)
 - **de soutenir, partout et avec nous :**
 - **la vie associative** productrice de lien social qui est indispensable, notamment par la création de nouveaux services collectifs telles que des coopératives sociales dans des secteurs comme la santé, l'éducation, l'habitat... et que ceux-ci doivent émerger d'une cohabitation active des États, collectivités locales, territoriales, avec les initiatives citoyennes : délégation de services publics, etc.
 - **le développement de pôles collectifs de développement social** (coopératives couveuses d'activités, associations, coopératives d'artisanat, structures d'aide à l'insertion par l'activité économique...), afin de systématiser les passerelles entre la sphère économique et la sphère sociale, entre le secteur marchand et le secteur non marchand,
 - **les initiatives pour faire de l'ESS un espace de rencontres** et de production d'ententes de partenariat. (*proposition 11*)
 - **de renforcer les solidarités intergénérationnelles au sein de vos pays** par l'appui apporté aux entreprises et organisations de l'ESS, dont les fonds propres indivisibles assurent la durabilité (non opéables, non délocalisables). (*proposition 12*)
 - **de soutenir nos initiatives d'ESS de démultiplication de la formation des futurs acteurs de notre développement, en lien étroit avec le monde universitaire et de la recherche**, notamment par la création de centres internationaux de formation de dirigeants de l'ESS. En effet, l'ESS doit permettre aux nouvelles générations de participer à la gestion du système socio-économique, en ce qu'elle peut constituer une voie d'accès aux responsabilités ; (*proposition 13*)

- **d'instaurer la reconnaissance au niveau mondial du principe universel de l'égalité Hommes-Femmes et à mettre en place des politiques publiques concrètes** en faveur du droit à l'éducation, à la formation, à la santé, au travail..., à dégager les budgets nécessaires à leur mise en œuvre et assurer leur évaluation. De notre côté, nous nous engageons à ce que les acteurs de l'ESS accentuent leurs efforts et dispositifs en faveur de l'égalité hommes/femmes, dans le partage des responsabilités comme des richesses créées notamment en développant des solidarités entre les organisations de l'ESS. (*proposition 14*)

► QUATRIÈME CHANTIER : MIEUX NOURRIR LA PLANÈTE

La question écologique est en train de s'imposer dans le débat démocratique tant au plan national qu'au plan international. Les réponses à l'urgence écologique sont partie prenante d'une proposition centrale de l'ESS pour la sortie de la crise.

C'est pourquoi nous demandons aux chefs d'Etat et à leurs gouvernements :

- **de mettre en place, prioritairement, par une éco-fiscalité appropriée, la conversion écologique de votre économie** dans l'habitat (efficacité énergétique) et dans le transport (collectif et public) en collaboration avec les organisations et entreprises de l'ESS, **en misant en priorité sur les énergies renouvelables** (l'éolien, la biomasse, le solaire, le géothermique...) et le retrait, sinon le contrôle, de l'exploitation des énergies fossiles (gaz de schiste, pétrole...) en collaboration avec les organisations et entreprises de l'ESS ; (*proposition 15*)
 - **de construire et mettre en œuvre des politiques de soutien à une « agriculture écologiquement intensive » et à un aménagement intégré des forêts** qui doivent s'arrimer aux organisations paysannes et aux coopératives agricoles et forestières qui innoveront dans ces domaines (biomasse, reforestation...).
- Nous soutiendrons vos politiques en ce sens en appelant nos coopératives et organisations paysannes à collaborer et à se solidariser afin de placer l'innovation au cœur de leurs activités tout en s'assurant de maintenir leur indépendance vis-à-vis des Etats et des communes ; (*Proposition 16*)
- **d'appuyer résolument, de concert avec les institutions internationales le droit des peuples à la souveraineté alimentaire** en sortant l'agriculture et la forêt des règles internationales du « tout au marché » dont elles sont prisonnières ; (*proposition 17*)
 - **d'impulser et réaliser une politique très volontariste de protection des écosystèmes :**
 - en reconnaissant et en protégeant les diverses formes de gestion des ressources naturelles, matérielles et immatérielles, que forme l'éventail des biens communs.
 - en s'appuyant et en promouvant l'ESS pour passer d'une économie axée sur le maximum de profit à une économie durable.
 - en menant, avec les citoyens, la nécessaire « révolution bleue », par la promotion d'une « économie bleue » recherchant la préservation des ressources en eau et le principe de précaution dans son utilisation. (*proposition 18*)



► **CINQUIÈME CHANTIER :**
**RÉORIENTER LA MONDIALISATION
 POUR L'HUMANISER**

Ces nombreuses pistes n'ont peut-être rien d'une grande transformation à première vue, mais, mises ensemble, elles permettent d'ouvrir la voie à une économie au service de la société et donc de sortir dans les faits, même si ce n'est que partiellement, du capitalisme, de ce « tout au marché » tout en nous préservant par les dispositifs de la démocratie participative du « tout à l'État ». Il faut prendre acte des alternatives qui sont déjà là dans des dizaines de milliers d'expériences évoluant à différentes échelles (locales, nationales, transnationales).

C'est pourquoi nous demandons aux chefs d'Etat et à leurs gouvernements

- **d'intensifier leur encouragement à la solidarité internationale**, tout particulièrement la solidarité Nord-Sud et Sud-Sud, celle qui favorise le développement de nouveaux partenariats entre coopératives, mutuelles, fonds de travailleurs, associations, syndicats... En effet, l'ESS constitue un vecteur d'intégration de l'économie populaire (dite parfois informelle) dans le système économique mondial. Ses principes et ses valeurs permettent la mutation de structures informelles en entreprises d'économie sociale (coopératives, mutuelles, associations...). Pour cela, les Etats doivent favoriser et inciter ce basculement ; (proposition 19)

- **d'encourager le développement de stratégies de renforcement de pôles continentaux et internationaux d'ESS**. C'est à ce niveau que se situe le Forum international des dirigeants de

l'économie sociale dans son travail avec des organisations comme l'Alliance coopérative internationale (ACI), l'Association internationale de la mutualité (AIM) et divers réseaux continentaux de l'ESS..., lequel doit consister à croiser et interconnecter les réseaux d'ESS existants, nationaux, régionaux, transnationaux, continentaux ; (proposition 20)

Pour mettre en œuvre ces chantiers et réaliser ces propositions : nous ferons mouvement par une action politique fédérative

Afin d'aider aux décisions ci-dessus et à leur mise en pratique, nous croyons nécessaire, aujourd'hui davantage qu'hier, d'exercer une présence plus forte dans l'espace public et des prises de position sur des questions de société (ce document en témoigne tout comme les Rencontres du Mont-Blanc que nous organisons depuis 2004).

C'est pourquoi nous soutiendrons davantage la dimension confédérative internationale des organisations de l'ESS pour lui assurer plus de poids politique (ACI, AIM...), nous favoriserons la confrontation d'expériences à l'échelle mondiale, de manière à donner à ces réseaux, les outils nécessaires au développement de projets transnationaux, car l'internationalisation de ces pratiques doit être multipliée.

Pour ce faire, nous exprimons notre volonté de **faire mouvement** dans la prochaine décennie avec d'autres organisations (syndicales, écologiques, paysannes...) en instaurant un débat permanent autour de cette plate-forme de propositions (sociales, économiques et écologiques) dans la mouvance de cette grande rencontre internationale qu'est RIO+20.

LES MEMBRES DES RENCONTRES DU MONT-BLANC



LES PARTENAIRES DE LA V^e ÉDITION DES RENCONTRES DU MONT-BLANC *



1, rue Vernier - 75017 Paris (France)
 +33 1 40 68 17 93 - contact@rencontres-montblanc.coop
www.rencontres-montblanc.coop

The Mont Blanc Meetings
Les Rencontres du Mont-Blanc
Los Encuentros del Mont-Blanc

5^e édition
9-12/11/2011
Chamonix, Mont Blanc



* Le contenu du présent document n'engage pas la responsabilité des partenaires de l'événement.